

Prototype d'un plan de cours

[Une proposition en cohérence avec le développement des compétences et prenant en compte les accords de Bologne ainsi que les «décisions» privilégiées au terme du Séminaire de formation tenu en avril 2013)
(Jacques Tardif)

Qu'est-ce qu'un plan de cours?

L'étudiant étant le premier interlocuteur visé dans un plan de cours, il est crucial que ce document lui donne accès à toutes les informations nécessaires pour favoriser le maximum d'apprentissages significatifs. Dans ce sens, le plan de cours doit préciser :

- la place de cette unité de formation dans le programme,
- les compétences ciblées,
- les résultats d'apprentissage visés,
- les activités d'enseignement-apprentissage,
- les modalités d'évaluation,
- le niveau d'engagement attendu de la part de l'étudiant.

Le Centre de Formation en Enseignement Supérieur (CEFES)¹ de l'Université de Montréal insiste en outre sur l'idée suivante : «[...] puisque le plan de cours ne sert pas uniquement à transmettre de l'information sur le cours mais contribue aussi à établir un climat propice à l'apprentissage, *le ton adopté* revêt une importance certaine. Tentez de rendre votre plan de cours non seulement clair, mais aussi invitant et motivant pour l'étudiant.»

Structuration d'un plan de cours dans un programme par compétences

1. Introduction

Dans la logique d'une approche-programme, cette section du plan de cours situe clairement ce dernier dans l'ensemble du programme. Essentiellement, il s'agit d'une **mise en contexte** de cette unité de formation. Cette section devrait répondre à la question suivante : **quelle est la contribution de ce cours dans la formation de l'étudiant?**

2. Coordonnées principales

Cette section porte sur des données factuelles, notamment :

- Langue d'enseignement
- Nombre de crédits ECTS
- Horaire du cours
- Salle de cours
- Nom du professeur
- Disponibilités du professeur

¹ Bienvenue sur le page d'accueil du guide d'élaboration d'un plan de cour. Document consulté sur le site http://www.cefes.umontreal.ca/ressources/guides/Plan_cours/index.htm

3. Compétence(s) / Résultats d'apprentissage

Dans cette section, on indiquera d'abord la compétence (les compétences) ciblée dans cette unité de formation. Idéalement, on précisera le niveau de développement attendu pour cette compétence au terme du cours.

Les résultats d'apprentissage assurant la concrétisation de la compétence (des compétences) et mettant en exergue les apprentissages devant être réalisés par l'étudiant, on énoncera ces résultats comme des objectifs d'apprentissage en ayant à l'esprit, selon les indications du CEFES, que tout objectif contient 3 éléments :

- Un sujet, l'étudiant
- Un verbe d'action qui décrit le comportement attendu chez l'étudiant
- Un contenu, objet de l'apprentissage.

Les résultats d'apprentissage sont formulés dans une perspective d'apprentissage et non dans une perspective d'enseignement.

4. Activités d'enseignement-apprentissage

Cette section doit permettre à l'étudiant de comprendre la nature et le déroulement des activités d'enseignement-apprentissage conçues et mises en œuvre pour assurer l'atteinte du niveau de développement attendu pour la compétence (les compétences) ainsi que celle des résultats d'apprentissage visés. Dans cette section, on explicitera également les modalités et / ou les méthodes privilégiées pour soutenir l'apprentissage de même que le travail devant être effectué par l'étudiant en préparation de chacune des rencontres.

En s'inspirant de la proposition du CEFES, on pourrait adopter le tableau ci-dessous.

Dates	Résultats d'apprentissage	Apprentissages	Activités pédagogiques	Travail préparatoire
1 ^e rencontre				
2 ^e rencontre				
3 ^e rencontre				

Dans cette section, on pourrait ajouter quelques précisions quant à ce qui est attendu de l'étudiant avant², pendant et après les rencontres en ayant comme intention de fournir des

² Dans le tableau, la colonne «Travail préparatoire» permet déjà d'attirer l'attention sur ce qui est attendu de l'étudiant avant les rencontres.

informations importantes relativement à ses responsabilités comme apprenant dans le cadre du cours.

5. Modalités d'évaluation des apprentissages

Cette section, souvent négligée dans les plans de cours, expose clairement à l'étudiant par quel(s) moyen(s) ses apprentissages seront évalués et à quelle fréquence. Il est également crucial de fournir les critères qui baliseront le jugement évaluatif porté sur chaque production de l'étudiant. De plus, lorsque l'on a recours à plus d'une évaluation, il faut indiquer la pondération accordée à chacune dans la note finale.

On devrait développer les éléments énumérés ci-dessous pour fournir toutes les informations relatives aux modalités d'évaluation des apprentissages :

- Outils ou instruments d'évaluation
- Consignes de travail
- Critères d'évaluation
- Pondération
- Moments d'évaluation ou dates de remise des travaux.

Idéalement, cette section devrait permettre à l'étudiant d'établir des liens entre les modalités d'évaluation des apprentissages d'une part et les compétences ainsi que les résultats d'apprentissage d'autre part.

6. Bibliographie / Médiagraphie

La bibliographie est l'une des sections du plan de cours parce qu'elle met en évidence les écrits les plus importants concernant le domaine de savoir en question, compte tenu du niveau de formation de l'étudiant. Il est essentiel que l'on distingue les documents selon la valeur de leur contribution au domaine de savoir. De plus, étant donné l'évolution constante des technologies de l'information et de la communication, il serait approprié d'accorder une certaine place à la médiagraphie.